

- A la sortie du parking, introduire le même ticket "Longue Durée" qu'à l'entrée
- Chaque ticket permet 10H de stationnement. **Attention, en cas de dépassement de ce délai, le tarif normal s'appliquera sur la base de l'heure d'arrivée sur le parking**
- Les tickets sont valables 1 mois
- Les tickets achetés ne sont pas remboursables

TICKET GRATUIT : *Il est réservé aux patients accueillis au service des urgences polyvalentes, aux urgences obstétricales ou à la maison médicale de garde l'ADOPS.*

- Les tickets sont délivrés sur demande :
 - par l'Accueil du Tertre Rouge pour les urgences obstétricales
 - par la secrétaire administrative des Urgences pour les urgences polyvalentes
 - par le secrétariat de l'ADOPS pour la maison médicale de garde
- Le ticket est utilisable dès qu'il vous a été remis
- Il n'est pas nécessaire de vous rendre aux bornes de paiement
- A la sortie du parking, introduire uniquement le ticket "Urgences".
- Le ticket permet de quitter le parking gratuitement.



GUIDE D'INFORMATION PARKING RELATIF AUX FORFAITS PATIENTS ET VISITEURS

CARNET FREQUENCE : *Il est destiné aux patients, accompagnants et visiteurs du Pôle Santé Sud.*

- Les carnets « Fréquence » sont vendus 2 € au PC Sécurité
- Les tickets "Fréquence" sont utilisables à compter de la prochaine venue sur les parkings
- A l'entrée du parking, introduire votre ticket "fréquence" dans la borne et récupérer votre ticket
- A la sortie du parking, introduire le même ticket "fréquence" qu'à l'entrée
- Chaque ticket autorise 5H de stationnement. **Attention, en cas de dépassement de ce délai, le tarif normal s'appliquera sur la base de l'heure d'arrivée sur le parking – tarifs disponibles à l'accueil**
- Les tickets sont au nombre de 6 et sont valables 3 mois
- Les tickets achetés ne sont pas remboursables

Pour tout autre renseignement les agents du poste de sécurité sont à votre disposition 24H/24 (Accueil CMCM).

TICKET "Hospitalisation" : Il est destiné aux patients hospitalisés (soit une durée de stationnement supérieure à 3 heures)

- Le ticket "Hospitalisation" est utilisable au moment de votre sortie et vous est remis par la secrétaire administrative
- Ce ticket n'est utilisable qu'une seule fois au moment de la sortie définitive du parking
- A la caisse de paiement du parking (aux Accueils CMCM et Tertre Rouge), introduire votre ticket d'entrée du parking, puis introduire le ticket "HO" (Hospitalisation) afin de limiter votre règlement à 2€
- A la sortie du parking, introduire le ticket restitué après paiement.

TICKET PAPA : Il est réservé aux papas à la maternité

- Les tickets sont vendus 2 € à l'Accueil du Tertre Rouge (et au PC sécurité la nuit) et sont utilisables dès l'achat
- Les tickets sont délivrés uniquement aux papas dont la compagne est hospitalisée en maternité (*l'identité de la compagne vous sera demandée*)
- Il n'est pas nécessaire de vous rendre aux bornes de paiement
- A l'entrée du parking, introduire votre ticket "Papa" dans la borne et récupérer votre ticket
- A la sortie du parking, introduire le même ticket "Papa" qu'à l'entrée
- Chaque ticket permet de stationner et d'accéder librement sur le parking durant 6 jours

TICKET PARENTS : Il est réservé aux parents des enfants hospitalisés et en ambulatoire de moins de 15 ans

- Les tickets sont délivrés uniquement aux parents des enfants de - 15 ans hospitalisés (*l'identité de l'enfant et sa date d'hospitalisation vous seront demandées*)
- Ces tickets sont disponibles à votre demande au PC Sécurité, à l'Admission du Service Ambulatoire ou à l'Accueil du Tertre Rouge
- Il est possible de disposer de 2 tickets (1 ticket par parent)
- Les tickets sont utilisables dès qu'ils vous ont été remis
- Il n'est pas nécessaire de vous rendre aux bornes de paiement
- A la sortie du parking, introduire votre ticket "Parents" dans la borne et récupérer votre ticket
- A l'entrée du parking, introduire ticket "Parents" dans la borne et récupérer votre ticket
- Chaque ticket permet de stationner et d'accéder librement sur le parking durant 5 jours
- Dans le cas où l'hospitalisation se prolonge vous avez la possibilité de renouveler vos tickets auprès du PC Sécurité ou de l'Accueil du Tertre Rouge en justifiant de la prolongation du séjour de votre enfant

CARNET LONGUE DUREE : Il est destiné aux accompagnants et visiteurs du Pôle Santé Sud.

- Les tickets sont utilisables à compter de la prochaine venue sur les parkings
- Les tickets sont délivrés sur présentation d'un bulletin d'hospitalisation pour les accompagnants (*un ordre de mission pour les intervenants extérieurs*)
- A l'entrée du parking, introduire votre ticket "Longue Durée" dans la borne et récupérer votre ticket